

Rétablissement de la continuité écologique sur la Canche à Hesdin

L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Effacement total ou partiel d'obstacles transversaux
Type de milieu concerné	Cours d'eau de zone intermédiaire
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Continuité écologique
Début des travaux	Décembre 2003
Fin des travaux	Septembre 2005
Linéaire concerné par les travaux	200 m

Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	La Canche
Distance à la source	48,4 km
Largeur moyenne	6 m
Pente moyenne	1,5 ‰
Débit moyen	2,5 m ³ /s

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Restaurer la continuité écologique.
- Améliorer la qualité paysagère du site.



L'ouvrage faisant obstacle à la continuité de la Canche à Hesdin, vu de l'amont.

La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Artois - Picardie
Région(s)	Nord - Pas-de-Calais
Département(s)	Pas-de-Calais
Commune(s)	Hesdin



Le milieu et les pressions

La Canche est un petit fleuve de 90 kilomètres de long, prenant sa source à Gouy-en-Ternois, à une altitude de 135 m et se jetant dans la Manche à une vingtaine de kilomètres de la baie de Somme. Son bassin versant présente une superficie de 1 300 km² environ et est essentiellement composé de prairies et de massifs boisés. La Canche abrite des salmonidés dont des grands migrateurs tels que le saumon, la truite de mer, l'anguille, la lamproie fluviatile et la lamproie marine. Elle est classée « cours d'eau à migrateurs » depuis 1986.

Sur la commune de Hesdin, un ouvrage appartenant à LTO Habitat (acteur important du logement social), fait obstacle à l'écoulement des eaux et à la migration piscicole. De grandes quantités de terre et de débris se déposent régulièrement au pied de l'ouvrage posant des problèmes de qualité paysagère et de salubrité. Par ailleurs, le franchissement de l'obstacle par les poissons n'est possible que pour certains individus dotés d'une capacité de nage importante.

Contexte réglementaire Cours d'eau classé

Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau	FRAR13
Réf. site Natura 2000	Non concerné

■ Les opportunités d'intervention

La fédération de pêche locale réalise en 1999 une étude globale pour l'amélioration de la continuité écologique sur la Canche. L'ouvrage de Hesdin apparaît alors comme étant le premier obstacle à la remontée des migrateurs sur l'axe Canche.

Après concertation, le LTO Habitat, propriétaire de l'ouvrage, accepte d'effacer cet ouvrage, à la fois pour se mettre en conformité avec la réglementation (cours d'eau classé) et pour améliorer la salubrité.

Le garage communal, situé au-dessus de la Canche, avant sa démolition. L'opportunité a été saisie à travers l'opération de restauration du cours d'eau. Vue de la route (à gauche) et vue du barrage (à droite).



Sébastien Cosnier - DDAF du Pas-de-Calais

■ Les travaux et aménagements

Lors de la réalisation des études pour l'effacement du barrage, la ville mène une réflexion plus large portant sur l'amélioration de la qualité du paysage urbain. En effet, un garage situé au dessus de la Canche, sans usage, dénature la vue sur la rivière. La commune décide donc de démolir le garage en même temps que le barrage. La démolition du garage nécessite des travaux de réfection sur les bâtiments attenants.

Pour la démolition du barrage, le débit de la Canche est en grande partie dévié vers la Ternoise par le canal de décharge reliant ces deux rivières. Cela permet la mise à sec partielle du lit du cours d'eau pour la réalisation des travaux. Les sédiments accumulés sous le pont depuis 1970 et pouvant atteindre 2 mètres de haut par endroit sont curés.



IGN - Scan25®

■ La démarche réglementaire

Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau :

3.1.2.0 : Modification du profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou dérivation d'un cours d'eau.

■ La gestion

Aucune mesure de gestion particulière n'est prise

■ Le suivi

Un état initial visant l'étude des sédiments est réalisé. Un sondage à la tarière au niveau du barrage est opéré pour connaître l'épaisseur de sédiments et permettre leur analyse physico-chimique avant évacuation.

Un suivi visuel post-travaux est mené par l'Onema. Il vise à vérifier la stabilisation du profil en long de la rivière.

■ Le bilan et les perspectives

Suite aux travaux d'effacement, le cours d'eau retrouve rapidement son profil d'équilibre. Au départ, est évoquée la nécessité de remettre des matériaux dans le lit afin de stabiliser le profil en long, mais les suivis révèlent une rapide stabilisation du cours d'eau ne rendant pas nécessaire l'apport supplémentaire de matériaux.

Les travaux de curage permettent de libérer de façon importante la section d'écoulement sous le pont. La ligne d'eau s'abaisse de plus de 1,20 m.

L'ouverture du barrage contribue à rediversifier les écoulements et les habitats du lit mineur. Cette opération rend accessible trois kilomètres de cours d'eau supplémentaires aux salmonidés ; des frayères à l'amont sont colonisées.



Sébastien Cosnier - DDAF du Pas-de-Calais

Le pont à proximité de l'ouvrage, en février 2004, avant (ci-dessus) et après (ci-dessous) les travaux de curage.



Sébastien Cosnier - DDAF du Pas-de-Calais

La démolition du garage ouvre complètement la perspective visuelle depuis les deux ponts amont et aval du barrage et redonne au site un aspect paysager intéressant.

Le projet de rétablissement de la continuité est un projet multi-objectif qui satisfait aussi les intérêts des riverains. Les élus et les riverains affichent aujourd'hui une grande satisfaction au regard des travaux effectués. La concertation en amont entre les différents acteurs locaux a permis de mener à bien ce projet.



Sébastien Cosnier - DDAF du Pas-de-Calais

L'état initial de l'ouvrage faisant obstacle à la continuité de la Canche à Hesdin, vu de l'aval avant travaux, début 2004.



La Canche, après les travaux de restauration, en août 2004. L'arasement du seuil, la démolition du garage et le curage des sédiments fins sous le pont apportent une amélioration de la qualité paysagère du site.



■ Coûts approximatifs hors démolition garage :

En euros HT

Coût des études	20 000 € <i>(arasement, études géotechniques, analyses des boues, projet RLC, étude de faisabilité pour prouver que le barrage ne soutenait pas les immeubles attenant)</i>
Coût des acquisitions	<i>non concerné</i>
Coût des travaux et aménagements :	80 000 €
Coût de la valorisation	<i>non concerné</i>
Coût total de l'action	100 000 €

Partenaires financiers et financements :

Commune de Hesdin et LTO (10%), direction régionale de l'environnement (20%), conseil régional (20 %), agence de l'eau (50%), hors démolition du garage pris en charge uniquement par LTO et la commune.

Partenaires techniques du projet :

Conseil supérieur de la pêche (nouvellement Onema), direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF), fédération départementale de pêche.

■ La valorisation de l'opération



Une plaquette a été réalisée par la direction régionale de l'environnement (DIREN).

Maître d'ouvrage	LTO Habitat
Contact	Sébastien Cosnier DREAL Nord-Pas-de-Calais Service Énergie, climat, logement, aménagement du territoire Division Énergie 45, rue de Tournai- 59 000 Lille sebastien.cosnier@developpement-durable.gouv.fr